

Appel à candidature à un poste de technicien forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Bourgogne-Franche-Comté

<u>Intitulé du poste :</u>	Technicien Forestier (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDD à temps complet de 6 mois avec possibilité de CDI lors du départ à la retraite du salarié de droit public , sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986). Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Selon barème des rémunérations du CNPFF (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure). Fourchette : entre 26k€ et 33k€ brut/an
<u>Résidence administrative :</u>	Auxerre (89)
<u>Prise de poste prévue :</u>	01 novembre 2022

Présentation du CNPFF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPFF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

Description du poste

Dans le cadre d'un départ à la retraite, nous recherchons un(e) Technicien Forestier (H/F).

Sous l'autorité de l'Ingénieur responsable du département de l'Yonne, le technicien sera en charge de :

- Promouvoir et instruire l'ensemble des Documents de Gestion et des demandes de coupes pour le Secteur Yonne Nord et Yonne Centre ;
- Susciter et répondre aux besoins de visites-conseils des propriétaires forestiers ;
- Initier et animer des journées d'information et de vulgarisation ;



- Suivre les expérimentations en cours et en installer de nouvelles en lien avec différents projets régionaux et nationaux ;
- Travailler en collaboration avec les ingénieurs ou techniciens spécialistes régionaux, les chargés de missions, les techniciens de secteurs voisins, l'IDF.

Vous serez aussi amené(e) à :

- Animer des projets bocagers et agroforestiers ;
- Sensibiliser les élus aux pratiques agroforestières ;
- Accompagner techniquement les porteurs de projets ;
- Suivre le montage des dossiers de subventions.

Profil recherché

Vous êtes passionné(e) de forêt et disposez de connaissances forestières, vous avez le sens du relationnel et aimez conseiller et transmettre des connaissances, vous savez respecter la position de neutralité liée à celle d'un établissement public, vous souhaitez travailler principalement sur le terrain, ce poste est fait pour vous !

Formation – expériences

- Diplôme de niveau Bac+2 de type BTS option production forestière ou gestion forestière ou diplôme équivalent ;
- Une expérience réussie en matière forestière constituerait un atout ;
- Permis B obligatoire

Compétences et qualités requises

- Aptitude à conseiller et transmettre ses connaissances ;
- Capacité rédactionnelles et de synthèse ;
- Maîtrise des techniques d'animation et de communication ;
- Disposition aux relations extérieures et au travail en équipe ;
- Goût pour l'expérimentation, l'analyse et la rédaction ;
- Sens de l'organisation et rigueur, autonomie et esprit d'initiative ;
- Connaissance en matière de sylviculture si possible adaptées au contexte régional ;
- Maîtrise des logiciels de bureautique : Word, Excel et Powerpoint et des outils cartographiques (QGIS).

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 8€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Le télétravail est envisageable à hauteur de 1 à 2 jours par semaine au bout d'un an de service (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 50% ;
- Participation mutuelle à hauteur de 15€ par mois.

Personnes à contacter

- François JANEX, Directeur : 06.71.01.65.59 – francois.janex@cnpf.fr
- Antoine DELBERGUE, Ingénieur 89 : 06.12.01.49.06 – antoine.delbergue@cnpf.fr



Dépôt de candidature

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra durant la première semaine d'octobre dans les locaux du CNPF à Le Ban Saint-Martin (57).

Envoyer pour réception effective avant le 30 septembre 2022 dernier délai un dossier comprenant :

une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,

un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles

à Monsieur le Directeur du CRPF BFC
18 boulevard Eugène Spuller - 21000 DIJON
Mail : bfc@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra en octobre dans les locaux du CRPF à Auxerre.